

LE PÉRI-URBAIN DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE : DE LA CAMPAGNE À LA VILLE RACONTÉ PAR LE VÉGÉTAL, UNE RÉPONSE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Changement climatique, continuité, gradient urbain, requalification, accompagnement, zone d'activité, végétal, eau, perméabilité, mobilités douces, diversité d'usages

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité à laquelle tous les territoires, aussi bien ruraux qu'urbains sont confrontés de manière de plus en plus récurrente. Les réponses naissent petit à petit mais concernent encore bien trop souvent les espaces en mutation et les grands centres urbains. Elles viennent alors s'inscrire dans une logique qui elle aussi arrive à bout de souffle, l'urbanisation de nos territoires. Les projets sont lancés, on urbanise en prenant davantage en compte les effets du changement climatique dans les programmes, mais l'étalement urbain ne s'éteint pas pour autant.

En parallèle, ce sont le plus souvent les grandes métropoles qui sont actrices de ces mutations. Les petites villes ou villes moyennes ne s'en emparent pas encore assez, dans des territoires où la vie locale prend une dimension importante, disposant aussi de moyens et de modes d'accompagnement encore trop succincts. Même si depuis le plan de relance, des dispositifs existent pour les petites et moyennes communes de la part du gouvernement, l'accompagnement de ces collectivités et le cadre d'éligibilité pour l'accès aux aides de l'État doivent être davantage précisés.

On parle souvent d'îlots de chaleur urbains ou encore de ruissellement en ville, en faisant la plupart du temps écho aux centres anciens, dont la densité et l'imperméabilité sont de loin les plus importantes. Mais ne mettons pas de côté l'emprise périurbaine des agglomérations. Cette nouvelle identité urbaine rassemblant habitat et lieux d'activités économiques, née de la démocratisation de la voiture¹ à partir des années 1950, va offrir aux habitants la possibilité d'aller vivre et travailler au delà de la ville centre. Trame viaire et parkings se sont donc multipliés, en même temps que nos temps de déplacements entre domicile, travail et supermarché. Des étendues d'enrobé ont progressivement façonné la périphérie de nos villes, marquant une rupture assez nette entre le centre ancien et son territoire, autrefois étroitement liés.

Espaces mono-fonctionnels, de passage et uniquement adaptés aux transports motorisés, les zones d'activités forment ainsi les nouveaux paysages d'entrée de villes. Les rythmes de vie de ces lieux sont largement soumis à celui des migrations pendulaires, mais surtout à une dimension temporelle commerciale alternant entre des périodes d'affluence et d'autres désertées. Le point de départ de ces « zones » est généralement le croisement de flux routiers, fluviaux ou encore ferroviaires, facilitant les échanges commerciaux entre les pôles économiques. Commun à l'ensemble du territoire français, ce mode d'urbanisation se réplique à l'infini, maintenant des espaces figés dans le temps et déconnectés de leur contexte territorial. Les conséquences d'un tel développement urbain se font de plus en plus ressentir sur le plan climatique et environnemental mais aussi social, où l'on vient toujours plus grignoter des terres

arables pour bâtir des « zones » devenant de moins en moins attractives pour les entreprises.

La ville de Villefranche-sur-Saône dans le Rhône permet assez bien d'illustrer cette dynamique. Étant le point de contact entre plusieurs territoires riches de produits et de savoir faire différents, Villefranche a depuis longtemps été un centre d'échange de marchandises, bien aidée par la proximité de la Saône, mais aussi par la commercialisation des vins du Beaujolais. La ville entre en dialogue avec le territoire du Beaujolais à l'Ouest, région viticole par excellence et la plaine de Saône à l'Est, dessinant le territoire des Dombes et de la Bresse toute proche, aux identités bien plus agricoles. Les connexions avec le territoire étaient auparavant fortement liées à la Saône qui s'étire du Nord au Sud, mais aussi par le biais d'une ancienne voie Romaine reliant Lyon à Mâcon. En plus de la navigation, la topographie de la vallée alluviale facilite grandement les déplacements des populations sur cet axe, avec un relief présentant des variations très limitées sur cette séquence du territoire. Aujourd'hui, en plus de la rivière, la voie ferrée reliant Dijon à Lyon et l'autoroute A6 connectant Paris à Marseille viennent épaissir un peu plus cette grande connexion nord/sud. C'est aux embranchements de l'A6 et de la Saône que la ville a développé ses espaces d'activités économiques industrielles et portuaires, remplaçant les anciens prés et potagers ouvriers à l'Est de la ville.

C'est alors tout un dialogue, autrefois articulé qui s'efface entre une ville et l'ensemble de ses territoires adjacents. Dans ce contexte, retravailler les lisières urbaines, le gradient ville campagne et voir la ville de manière transversale par le prisme du paysage permettra de penser le territoire de Villefranche en une seule et même entité. Le travail du paysagiste sur ce type d'espace va être de penser la ville et ses usages par les vides déjà présents. Pas seulement en venant les combler avec du « vert », mais en valorisant ces vides souvent très présents pour venir structurer l'ensemble de l'armature de Villefranche. Cela peut se traduire par le biais d'usages variés et adaptés aux enjeux climatiques et environnementaux. Ainsi, comment l'emprise péri-urbaine de Villefranche-sur-Saône va-t-elle pouvoir rendre lisible les liens entre la ville et son territoire ? Quelles nouvelles pratiques de la ville vont-elles voir le jour dans des espaces aujourd'hui mono-fonctionnels ? Quelle temporalité dans une ville soumise à un rythme pendulaire dictée par des fonctions économiques et marchandes ? Comment partir de la ville déjà en place pour s'adapter aux conséquences du changement climatique ?

Dans cette expérience de paysage, j'aimerais mettre en avant le territoire de Villefranche, ses atouts, mais aussi ses défauts par une approche sensible du territoire. Avoir cette approche garantit une certaine proximité dans le discours avec les habitants en leur partageant un vécu personnel de leur territoire. La dimension végétal est aussi un aspect qui est pour moi primordial d'intégrer dans ce travail. Nos sociétés modernes prennent trop peu en considération le vivant dans leur mode de vie. Pourtant, c'est un outil indispensable à l'adaptation de nos villes face aux enjeux climatiques. Il est donc essentiel de réconcilier l'humain (acteurs et habitants) au vivant et lui inculquer l'intérêt du végétal en ville.

1. Sylvain GRISOT « Manifeste pour un urbanisme circulaire » : Pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville, Éditions Apogée, 2021, 224 p.